

LIMOGES MÉTROPOLÉ

ARRÊTÉ

Le Président de Limoges Métropole

du 2^e avril 2025

Portant délégation de signature à Mme Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle ressources à Limoges Métropole

N° 26450

ARRÊTÉ

ARTICLE 1^{er} : En l'absence du Directeur général des services, délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 551-9 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Valérie LAURENT-ROUX, pour la signature de tous documents à l'exception de ceux relatifs à l'élection, aux élections municipales et aux élections d'ordre national.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté prend effet à compter du lundi 28 avril 2025 jusqu'au vendredi 2 mai 2025 inclus.

ARTICLE 3 : Le Directeur général des services est chargé de l'application du présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole

Signé électroniquement le 07/04/2025

Publié le lundi 07 avril 2025

Cet arrêté fera également l'objet d'une notification auprès de l'administration.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité.

Accusé réception, date de réception : 07/04/2025
Accusé réception, date de réception : 07/04/2025
Accusé réception, date de réception : 07/04/2025

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle ressources à Limoges Métropole

1 DOCUMENT - Publié le 7 Avril 2025



26450.pdf
(.pdf, 156,6 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**